

## CHRONIQUE.

### PIUSSANCE DE MARIE.

Comme nos lecteurs ne recevront le prochain numéro de notre Gazette qu'au commencement du mois de Marie, nous ne croyons devoir mieux remplir l'espace destiné à la chronique, qu'en reproduisant une lettre qui nous a été adressée depuis quelques jours seulement, et qui exprime si bien la douleur et la joie d'une mère, en même temps qu'elle nous fait connaître la puissance de Très Sainte Vierge et l'effet des bonnes lectures.

Nous ne pouvons cacher la joie sincère que nous a causée cette lettre et nous sommes sûr que nos lecteurs partageront notre satisfaction.

A N. l'Abbé N. A. Leclerc, redacteur de *Gazette des Familles Canadiennes et Acadiennes*.

“ Monsieur l'abbé, il y a déjà plusieurs mois que je me propose de vous écrire, mais la pensée de ma incapacité m'en a toujours empêchée. Aujourd'hui autant pour confesser publiquement la puissance de la Divine Marie, qu'en reconnaissance des services que vous rendez à vos compatriotes, je mets toutefois ma répugnance de côté, pour vous faire connaître un fait, qui, je l'espère, fera l'édification de mes lecteurs, si vous jugez à propos de le reproduire.

“ Sans autre préambule, voici ce fait dans toute sa vérité :

“ Vous avez connu, au collège, mon cher J. ... vous lui avez rendu des services importants. Après votre départ de cette maison, mon fils, pour des raisons que je n'ai jamais pu bien connaître, s'est dégoûté de l'étude, et force m'a été de le rappeler dans la famille. J'ai été bien mal payée de ma condescendance, car mon enfant débarrassé de